

L'ADEAR de la Drôme recrute un-e animateur-trice/ accompagnateur.trice à l'installation agricole en CDI

1. Contexte

L'agriculture dans la Drôme est un secteur clé : premier département agricole de Rhône-Alpes, elle emploie près de 12 220 emplois permanents.

Pourtant, **l'évolution de l'agriculture suit dans la Drôme la même tendance que dans le reste de la France** : érosion du nombre de fermes, spécialisation et agrandissement de celles-ci. Ainsi l'agriculture perd peu à peu son rôle dynamisant vis-à-vis du tissu social rural.

Parallèlement, des dynamiques sont à l'œuvre sur le territoire : environ 50 % des installations agricoles sont aujourd'hui le fait de personnes non issues du milieu agricole. L'accueil de ce public reste un enjeu fort : parfois non issu du territoire, il nécessite des outils d'accompagnement spécifiques, une grande qualité d'écoute et un réseau paysan solidaire pour faciliter son installation. Du point de vue de la transmission, un grand défi reste à relever : plus de la moitié des chefs d'exploitation de la Drôme ont plus de 55 ans, et pour autant la plupart n'ont pas aujourd'hui de repreneur identifié.

Enfin, **la société civile, citoyens et élus, est de plus en plus attentive au rôle de l'agriculture et exprime ses attentes** : une agriculture de proximité (vente directe, marchés, boutiques paysannes), de qualité et respectueuse de l'environnement.

2. Employeur

L'ADEAR de la Drôme est une association de développement agricole qui a pour missions :

- l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projet agricole et des cédants
- la sensibilisation, la promotion et la formation à l'Agriculture Paysanne.

Elle est dirigée par un réseau de paysans engagés pour le développement de cette agriculture, dans un esprit de partage et de solidarité.

L'association compte en tout trois postes salariés qui travaillent en lien étroit :

- deux animateurs / accompagnateurs à l'installation à 0,8 ETP chacun.
- une responsable administrative sur 0,2 ETP

Un des animateurs quitte son poste, cette offre concerne son remplacement.

L'association est **membre de la Fédération des ADEAR (FADEAR) au niveau national, et membre du réseau de l'ARDEAR Rhône-Alpes.**

L'association est également partenaire de plusieurs collectivités locales sur le territoire drômois.

L'ADEAR de la Drôme est un **membre actif du réseau Impact** (Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale), avec lequel un important travail de coordination des actions autour de l'installation et de la transmission est réalisé.

Pour la réalisation de ses missions, l'ADEAR de la Drôme travaille en partenariat avec la **Confédération paysanne de la Drôme**, syndicat agricole qui a pour vocation la défense de tous les travailleurs du monde agricole.

3. Poste et missions

Intitulé du poste : Animateur-trice / accompagnateur-trice à l'installation agricole

Les missions se déclinent en plusieurs axes :

- appui à l'installation/transmission (rdv collectifs et individuels) et actions de promotion de l'agriculture paysanne (formations, cafés installations, fermes ouvertes, etc.)
- gestion administrative et financière et animation de la vie associative

1. Accompagnement à l'installation et à la transmission (en lien avec l'autre animatrice) - environ 75 % du temps de travail

- Accueil et accompagnement des porteurs de projet vers l'installation.
- Formations collectives à destination des porteurs de projets
- Mise en place des formations et des actions de sensibilisation (ferme ouverte, café installation, café paysan, chantier collectif) autour de la transmission et de l'installation d'activités en milieu rural
- Travail en partenariat avec les collectivités locales sur des projets en lien avec l'installation et la transmission agricoles (communes, communautés de communes)
- Travail en réseau avec les autres structures du réseau InPACT

Précisions sur le poste : L'accompagnement de la création d'activité agricole implique beaucoup de démarches administratives, donc un grande part du temps de travail sur ordinateur.

- La première étape est l'accueil des porteurs de projet (présentation de l'ADEAR 26, du parcours à l'installation et des démarches pour obtenir une subvention qui finance le temps d'accompagnement, l'orientation vers les formations, les différents modes d'accompagnement et la mise en réseau)

- Ensuite, l'accompagnement individuel consiste à élaborer un plan d'actions avec les porteurs de projet en fonction de leurs expériences et leur niveau de formation. Chaque accompagnement comporte des spécificités et demande une forte capacité d'adaptation. Notre rôle est de porter à connaissance les informations réglementaires (déclarations, statuts, normes...) et de mise en réseau avec les paysans du territoire. Le suivi et l'explication des démarches administratives représente une part importante du temps de travail.

- Une fois que le projet commence à se dessiner plus précisément, l'étape du chiffrage prévisionnel est décisive. Notre rôle est d'accompagner les porteurs de projet dans l'élaboration d'un Compte de Résultat Prévisionnel, d'un Plan de Financement et d'un Budget de trésorerie. L'animation de la formation Chiffrage s'effectue en binôme avec l'autre animatrice. A l'issue de ces 3 jours de formation, des temps individuels sont demandés par les porteurs de projet pour affiner leur travail individuel.

- Après la création de l'activité agricole, les jeunes installés sollicitent souvent l'ADEAR pour faire réseau, pour analyser les résultats des premières années et définir les axes stratégiques de l'évolution de l'activité (choix des ateliers, demande de DJA, recherche d'associés ...)

- L'animation des formations implique des démarches administratives pour la Certification et la Qualité « Qualiopi » (VIVEA et CPF). L'évolution des contenus des formations est régulièrement mis à jour.

2. Gestion administrative et financière et animation de la vie associative (en lien avec la responsable administrative) - environ 25 % du temps de travail

- Gestion des formations, lien avec l'échelle Région qui est l'Organisme de Formation référente, veille sur les dossiers de financements, rédaction des rapport d'activité, gestion de l'espace de bureau partagé à l'Usine Vivante (<https://www.usinevivante.org/>)
- Organisation et participation aux Conseils d'administration en soirée de semaine.
- Lien avec le CA et les différentes institutions partenaires ou futures partenaires.

Profil du candidat :

Formation/expériences

- BAC + 2 minimum (une formation initiale en lien avec le domaine agricole ou le développement rural est un plus)
- Expérience professionnelle souhaitée notamment dans l'accompagnement à l'installation agricole ou à la création d'entreprise

Compétences professionnelles

- Bonne connaissance du milieu agricole et de l'agriculture paysanne, connaissance des parcours installation/transmission.
- Compétences en accompagnement au montage de projets et à l'accompagnement économique.
- Capacités en recherche de financement, développement de projets et outils de formation
- Connaissances en animation d'événements et de réunions
- Compétences informatiques de base

Qualités humaines

- Esprit d'initiative, bonne autonomie organisationnelle, capacité à être force de proposition
- Aptitude à l'écoute, à la médiation et à la communication

Conditions d'embauche :

- CDI à 28h/semaine (annualisation possible)
- Rémunération selon la Convention Collective de la Confédération paysanne (2327€ brut en temps plein au 1^{er} échelon)
- Permis B et véhicule personnel indispensables
- Lieu de travail : Crest, déplacements et réunions régulières (1 à 2 fois par mois) en soirée
- Date limite de candidature : lundi 20 mars 2023
- Date d'entrée en poste prévisionnelle : 1^{er} juin 2023
- Période de tuilage : 1 mois

Les locaux de l'ADEAR sont situés à l'Usine Vivante, un lieu de co-working très sympa, et nous partageons un bureau avec la Confédération Paysanne de la Drôme.

CV et lettre de motivation à envoyer à : contact@adeardrome.fr ou ADEAR de la Drôme, L'Usine Vivante, 24 Avenue Adrien Fayolle, 26400 Crest